



**Aux contribuables de la
Ville de Macamic**

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2020, 19 heures le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante:

15, chemin du Sanatorium
Lot 4 728 962
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant:

- Permettre la construction d'un bâtiment secondaire détaché (garage) dans la cour avant côté est (coin de rue) au lieu de la cour latérale ou arrière tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 8 septembre 2020 à 19 heures, au Centre Joachim-Tremblay, au 34, 6^e Avenue Ouest, Macamic.

Donné à Macamic, ce 10 août 2020

Ginette Labbé
Secrétaire-trésorière adjointe